

COMPTE RENDU

Séance du 12 Août 2022

L'an 2022 et le 12 Août à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la MAIRIE sous la présidence de PERRIN Marc Maire.

Présents : M. PERRIN Marc, Maire, Mmes : AUROUSSEAU Anne-Sophie, JEANGUYOT Danièle, PERRARD Thérèse, MM : BREUGNOT François, LAUFERON Denis, SIROU Grégory

Excusés ayant donné procuration : MM : DANGUIS Marc à M. PERRIN Marc, PERRUCHET Philippe à Mme JEANGUYOT Danièle

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 9
- Présents : 7

Date de la convocation : 05/08/2022

Date d'affichage : 05/08/2022

A été nommée secrétaire : Mme Aourousseau Anne-Sophie

I SIGNATURE DE L'AVENANT N° 2 AU PACTE FINANCIER ET FISCAL

M. le maire présente au conseil un projet d'avenant au Pacte Financier et Fiscal signé en 2017 avec la CCMSGL.

En effet, une étude est en cours pour permettre de définir un nouveau contrat financier entre les communes et la CCMSGL à partir de 2023.

En attendant, comme pour l'année 2021 et avec les mêmes modalités financières, il a été décidé de reconduire par avenant ces pactes financiers et fiscaux pour l'année 2022.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré:

- AUTORISE M. le Maire à signer l'avenant présenté.

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)

II ADRESSAGE: DEVIS ET CHOIX DES PLAQUES

Il est présenté au conseil des modèles de plaques de la société SIGNANET à Decize.
Le conseil, à l'unanimité, fait le choix des plaques de couleur bordeaux avec écriture beige.

Le devis présenté s'élève à 5 994 € TTC pour la fourniture (42 panneaux de rues et 200 numéros) et 1 800 € TTC pour la pose.

Le conseil autorise M. le Maire à signer le devis.

III LOCATION LOGEMENT LA POSTE

Compte-tenu des travaux qui seront réalisés, le conseil décide de fixer le montant du loyer mensuel à 370 €.

IV BROYEUR

Il avait été acté l'achat d'un broyeur en commun avec la commune de Dun-sur-Grandry.

Des nouveaux devis ont été sollicités avec déport:

- Ets Buchez : 10 400 € HT

- Ets Malécot-Poirier: 8 900 € HT

Après étude des devis, et du type de matériel nécessaire, de nouveaux devis sont demandés à ces entreprises.

QUESTIONS DIVERSES

Les devis sont en cours pour les grilles de l'école.